

Carnet de Route de l'Unité pastorale de Tournai-Ouest pour les années pastorales 2016 à 2019

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un **synode diocésain**. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du **Concile Vatican II**. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, **l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer »**, comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre **Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui**, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : **« Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance »** (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : **« Allez »** !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Tournai-Ouest. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce **carnet de route** est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci **pour les années 2016 à 2019**. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation », décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de l'Unité Pastorale de Tournai-Ouest, forment la **« Maison que Dieu lui-même construit »** (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle –et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. A court terme : les pas à faire maintenant discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 15 octobre 2015 où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la Région pastorale de Tournai quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme prioritaire pour les années 2016-2019 :

***Des communautés dont le peuple dira non pas
« voyez comme ils sont organisés »,
mais « voyez comme ils s'aiment » !***

Cette phrase tirée de la prière à l'Esprit Saint pour l'année de Refondation à Tournai-Ouest a profondément retenti dans le cœur des participants aux Groupes de travail. La qualité d'un amour fraternel enraciné en Dieu est une urgence : il fait l'objet de la grande prière de Jésus à son Père : « *que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi ; qu'ils soient un en nous, pour que le monde croie que Tu m'as envoyé* » (Jn 17,21).

Cet appel concerne aussi bien les relations entre baptisés que celles entre paroisses ou clochers membres d'une même Unité pastorale, en communion avec un diocèse et son pasteur.

Il implique une qualité de présence, d'écoute, d'accompagnement et d'aide concrète entre les communautés locales et à l'égard des 10000 habitants des villages composant notre Unité pastorale de Tournai-Ouest : « *Ce que vous faites au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous le faites* » dit Jésus (Mt 25, 40).

Dans la vie paroissiale, aucune action, aucune activité –si généreuse soit-elle- n'a de sens et de portée véritable si elle n'est pas habitée par le Christ qui est au commencement de tout.

Fondamentalement, c'est de Lui que nous avons à témoigner ; c'est sa Vie qu'il s'agit d'annoncer et de transmettre aux enfants, aux jeunes et aux adultes qui croisent la route des baptisés que nous sommes. Ainsi inspirés et ressourcés par l'Esprit Saint, nous pouvons alors offrir un visage d'Eglise vivante et fraternelle.

C'est cela, « refonder » notre Unité pastorale : non pas tant FAIRE davantage, que d'ETRE davantage. Cela nécessite des « pas » de conversion, tant au plan personnel qu'au plan communautaire. Ce sont quelques-uns de ces « pas » nécessaires qui ont été discernés et qui sont énumérés ci-dessous.

Les objectifs sont essentiellement de **Faire communauté en Unité pastorale refondée (1)**, et **d'annoncer le Christ et nourrir la foi (2)**.

Ces deux objectifs sont interdépendants, et nécessiteront quelques autres « pas » à poser dans l'ordre des **moyens (3)** concrets pour les mettre en œuvre. Car un minimum d'organisation peut grandement stimuler la qualité et le rayonnement de notre amour !

La mise en œuvre de ces objectifs est la tâche de l'Equipe d'Animation Pastorale (EAP) et du Conseil Pastoral (CP).

1. Faire communauté en Unité pastorale

Renforcer les liens entre les divers clochers de l'Unité pastorale apparaît comme une priorité, en vue de « faire communauté ». A cet égard, sera stimulé tout ce qui peut favoriser les rencontres, échanges intergénérationnels, discussions, services, visites, partages et temps de convivialité.

Les initiatives qui existent seront renforcées, avec une attention particulière pour des rassemblements du style de la **journée « Festi Paroisse » en 2015**. Des équipes seront sollicitées afin d'alléger le temps consacré par chacun aux préparatifs. D'autres événements à dimensions missionnaire ou culturelle pourront être imaginés et seront également fédérateurs.

Parmi les occasions régulières de faire communauté en Unité pastorale, il y a les **messes de familles** et les **temps forts**, destinés à tous les âges. Pour que cette belle dynamique perdure, il est important qu'elle soit portée par des équipes, agissant en bonne concertation entre elles et avec la catéchèse.

L'Eucharistie dominicale doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (décret 33§3). C'est le cas actuellement à l'église Saint-Etienne de Templeuve le samedi à 18h00.

Notre année de Refondation coïncide avec le Jubilé extraordinaire de la Miséricorde. Il s'agit que **la foi s'incarne dans la vie**, à travers des « œuvres de miséricorde » tant corporelles que spirituelles, comme le rappelle le pape François.

Dans cette perspective, les campagnes d'Avent (Vivre Ensemble) et de Carême (Entraide et Fraternité) seront davantage relayées. Dans nos villages aussi, il s'agit d'ouvrir les yeux sur les situations de pauvreté. L'Evangile nous invite à nous ouvrir sans cesse à la réalité du monde qui est le nôtre. La solidarité se manifestera aussi par l'organisation d'un covoiturage, pour les messes ou d'autres rendez-vous communs.

2. Annoncer le Christ et nourrir la foi

« Toute action pastorale vise à faire connaître le Christ, son Evangile et son Eglise, dans la conviction que là se trouve la vraie source du bonheur où nous pouvons puiser la force de vivre et recevoir le chemin d'une authentique humanité » (*Les sacrements de l'initiation chrétienne pour les enfants et les jeunes aujourd'hui* – Evêques belges référendaires pour la liturgie et la catéchèse – 2013, p.22).

L'accompagnement des catéchistes, les moments de formations, la planification de calendrier, l'organisation d'animations et d'activités spécifiques pour les adultes (par exemple lors des temps forts), l'évaluation de ce qu'on a vécu : tout cela est nécessaire pour rendre féconde et joyeuse la mission de l'Eglise. Notre Unité pastorale a besoin de ce service de coordination. Dans bien des endroits, il est assumé par un/une Animateur/trice en Pastorale ; cela pourrait être le cas chez nous également. A tout le moins, **il convient dès maintenant que quelqu'un coordonne la catéchèse et veille à l'articulation entre celle-ci et les messes des familles et temps forts**. Dans les 3 ans qui viennent, il conviendra que tous évoluent vers la constitution d'une Equipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse (décret 9).

Soigner davantage la liturgie est également très important. De prime abord, il faut être attentif à une sonorisation de qualité. Acquérir l'art de proclamer la Parole ou de fleurir les églises en fonction de la liturgie : voilà des exemples de **formations qui seront utiles à organiser**. Rappelons que le synode du diocèse encourage la création d'une Equipe liturgique (cf. décret 9) ; là aussi on y travaillera peu à peu.

Dans la joie et l'amitié, de nombreux jeunes de l'Unité pastorale manifestent leur foi avec audace et conviction. Un **Conseil des jeunes** leur permettra de s'exprimer pleinement et de coordonner des projets d'unité et de communion. Le Conseil pastoral et l'EAP seront attentifs aux **conclusions du synode des jeunes** (2015-2016) et en favoriseront la mise en œuvre.

L'unité pastorale sera également attentive au **Synode des familles** de notre diocèse, qui se tient au cours de l'année 2017-2018 (décrets 28-30).

Le **ressourcement**, enracinement dans l'Amour de Dieu, sera une priorité. On veillera à la diversité des charismes et des styles. Il sera proposé une récollection une fois par an pour les personnes investies dans l'Unité pastorale. On fera connaître les groupes de partage d'Évangile (Femmes d'Évangile, Synode +, ...) ainsi que les différentes propositions de prière (chapelet, prière d'inspiration charismatique chez les Filles de Saint-Joseph, prière Taizé à Saint-André, louange et adoration avec témoignages, liturgie des Heures, ...).

En 2017, l'Unité pastorale organise une **mission paroissiale** destinée à tous les habitants.

Une réflexion sera menée à propos de la **bibliothèque religieuse** de l'église de Templeuve, et les conclusions seront tirées quant à son avenir.

3. Moyens concrets pour faire communauté et annoncer le Christ

A. Un centre pastoral

« Chaque paroisse développera un « centre pastoral », qui sera une « maison » favorisant l'accueil, la convivialité, la formation et le ressourcement. Ce centre pastoral accueillera en outre un secrétariat efficace de la paroisse » (décret 11).

Le centre pastoral sera un **lieu-source** dans l'Unité pastorale (décret 58) et un « carrefour » pour les activités de l'Unité, même si cela ne signifie pas que tout devra s'y dérouler, bien entendu.

Le centre pastoral, appelé aussi maison pastorale, se voudra un **lieu important de communication et d'accueil**. Il disposera **d'un lieu de prière et de recueillement pour tous**.

L'Unité pastorale choisit d'établir le **centre pastoral à Templeuve, en l'église St-Etienne**. Outre l'église comme telle, l'édifice comporte 3 salles équipées pour des réunions, une chapelle, un hall pour l'accueil et la convivialité, des installations sanitaires, d'autres petits locaux. Toutefois, le lieu ne dispose pas d'un secrétariat paroissial équipé. Celui-ci sera installé à la **cure** située derrière l'église.

Choisir Templeuve c'est envoyer un signal positif aux pouvoirs publics qui, en reconstruisant l'église en 2004, l'ont dotée d'espaces qui correspondent aux nécessités de notre temps, qui sont des attentes également exprimées dans les décrets synodaux.

Un autre lieu de l'Unité pastorale revêt un enjeu particulier : c'est le complexe de bâtiments paroissiaux situé à Blandain, occupé actuellement par le domicile d'un prêtre, le « Club de l'Amitié », les locaux Patro et de la catéchèse. C'est aujourd'hui un lieu où beaucoup de choses se vivent, et il convient de respecter la situation actuelle. Cependant, il s'agira de veiller à une bonne gestion de ce complexe, en articulation avec les responsables pastoraux de l'Unité pastorale, afin de pérenniser son avenir et permettre d'autres utilisations futures.

B. La communication

Le **bulletin paroissial sera unique** pour toute l'Unité pastorale refondée. Sa fréquence sera liée aux moments forts du calendrier liturgique et pourra atteindre un rythme mensuel.

La rédaction sera assurée par un **responsable « communication »** (cf. décret 24) à désigner pour l'Unité pastorale refondée, secondé par les actuels rédacteurs des feuillets paroissiaux. Les représentants des clochers et des diverses équipes communiqueront informations et articles en temps opportun. Les modalités de distribution seront étudiées par le Conseil pastoral et l'EAP. Une version numérique sera publiée sur le site de l'Unité pastorale.

Un seul site internet sera mis en place pour toute l'Unité pastorale. Le site sera mis à jour par un webmaster et un assistant, en lien étroit avec le responsable communication.

La collaboration sera poursuivie avec le **mensuel « Réjouis-toi »** de la Région pastorale.

Des **panneaux d'affichage**, de dimension suffisante, seront placés à l'extérieur des églises avec mention du clocher et des contacts principaux de l'Unité pastorale.

Le prêtre ou des laïcs assureront les **communications orales en fin d'eucharistie**, préparées par le responsable communication et le représentant de clocher.

C. Une seule ASBL

Le Conseil pastoral et l'EAP veilleront à poursuivre la mise en place d'une seule ASBL de gestion matérielle (cf. décret 12). Ce travail déjà en cours sera finalisé.

D. Un Conseil Pastoral et une Equipe d'Animation Pastorale

La lecture des décrets 1 à 5 du synode demeure très utile pour prendre la mesure de la mission qui revient à une paroisse (au sens de future paroisse nouvelle) et de l'évolution profonde que traversent notre société et l'Eglise. Tous nous sommes appelés à évoluer et à nous ouvrir à l'autre, sous peine de mourir asphyxiés par le repli sur soi.

Pour stimuler la mission confiée par le Christ à notre Unité pastorale, et une vie communautaire selon l'Evangile, deux organes en dialogue sont importants : le Conseil Pastoral et l'Equipe d'Animation Pastorale. Tous deux incarnent les deux pôles qui construisent l'Eglise diocésaine et locale : le pôle synodal et le pôle ministériel. Le document diocésain « Le Conseil Pastoral. Vivre la synodalité en paroisse » (janvier 2016) aide à comprendre ce que sont ces instances et à les articuler ; il aide aussi à mettre en œuvre la nouveauté qu'est le Conseil Pastoral unique pour l'Unité pastorale refondée.

Conseil Pastoral (CP)

Un Conseil Pastoral de l'Unité pastorale refondée sera créé. Il regroupe des représentants des clochers et des représentants des autres composantes de mission et vie chrétienne présentes sur l'Unité pastorale (décret 7). Lieu d'écoute et de discernement commun, le Conseil Pastoral sera composé des instances suivantes :

- Clocher Saint-Eleuthère à Blandain
- Clocher Saint-Martin à Esplechin
- Clocher Saint-Piat à Froidmont
- Clocher Saint-Amand à Hertain
- Clocher Saint-Amand à Lamain
- Clocher Saint-Amand à Marquain
- Clocher Saint-Urbain à Ramegnies-Chin
- Clocher Saint-Etienne à Templeuve
- Catéchèse
- Conseil des jeunes
- Equipe des visiteurs de malades
- Communautés religieuses
- Equipe Messe des familles et Temps forts
- Chorales
- Patro
- Services techniques

Chacune de ces instances est appelée à être une cellule de vie, avec une part réelle de dynamique propre selon ses potentialités et portée idéalement en équipe, mais toujours en communion avec les autres cellules de vie de la paroisse nouvelle et avec les priorités pastorales décidées à ce niveau paroissial. Un représentant sera désigné pour les années 2016 à 2019 par chacune de ces instances. Il rendra ainsi présente cette instance dans le corps paroissial plus large.

De façon plus spécifique pour les clochers, il est sans doute trop tôt pour désigner aujourd'hui des « personnes-relais » en tant que tel (cf. « Le Conseil Pastoral. Vivre la synodalité en paroisse », pp. 28-29), mais on veillera à y tendre prochainement.

En annexe figurent les membres du Conseil Pastoral, à la date du 25 février 2018.

Equipe d'animation pastorale (EAP)

Participant étroitement à la responsabilité pastorale du curé, l'EAP a pour mission d'assurer l'animation pastorale globale de l'Unité pastorale. Le 8 octobre 2016, une nouvelle EAP est envoyée en mission pour un mandat de trois ans (décret 6).

En annexe figurent les membres de l'EAP qui reçoivent de notre évêque une lettre de mission pour les années 2016 à 2019.

4. A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse Nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) *Mise en place de personnes-relais pour chaque clocher (décret 8, cf. document sur le Conseil Pastoral).*
- 2) *Mise en place d'une équipe liturgique (décret 9, cf. fiche « liturgie »).*
- 3) *Mise en place d'une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse (décret 9, cf. fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants).*
- 4) *Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).*
- 5) *Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement).*
- 6) *Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).*
- 7) *Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).*
- 8) *Formations à la prière (décret 36).*
- 9) *Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39).*
- 10) *Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).*
- 11) *Réflexion sur les relations entre Paroisse Nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).*

5. Paroisse Nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les années 2016 à 2019, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement.

Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir (cf. aussi décret 4).

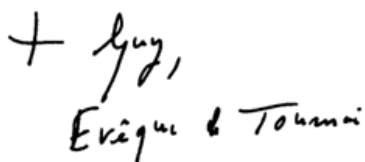
Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme du processus de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse Nouvelle.

On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « Paroisse Nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.


Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Ce carnet déjà approuvé par notre Evêque en octobre 2016, est signé conjointement et publiquement par lui et le Curé, le 25 février 2018.



+ Guy,
Evêque de Tournai

+ Guy Harpigny
Evêque de Tournai



Abbé Jean-Claude Carlier
Curé de l'Unité pastorale de Tournai-Ouest